

## Au lendemain des élections provinciales



Les résultats de l'élection provinciale peuvent vous réjouir ou vous désoler, selon vos convictions politiques. Mais pour l'AEFO — qui est une association non partisane — il ne s'agit pas de réagir en termes de victoire ou de défaite, mais bien de miser sur le dialogue. L'AEFO est prête à travailler avec le Premier ministre et ses ministres, pour l'avancement des causes qui touchent ses membres : le mieux-être, les conditions de travail, la violence au travail, la pénurie du personnel enseignant, etc. L'AEFO continuera à revendiquer la pérennité du système d'éducation de langue française en Ontario auprès du nouveau gouvernement, et à investir ce qui est nécessaire pour assurer qu'il y ait un personnel qualifié pour les élèves francophones de notre province. L'AEFO souhaite d'autant plus que le gouvernement qui vient d'être élu en ce début d'été soit sensible aux enjeux et aux défis de notre réalité franco-ontarienne.

En parlant de début d'été, j'aimerais en profiter pour remercier chaleureusement les membres de l'AEFO des quatre coins de la province qui s'intéressent et s'impliquent dans notre syndicat, soit comme déléguée syndicale ou délégué syndical, soit au sein de votre unité, ou tout simplement comme répondante ou répondant aux sondages envoyés au cours de l'année. Vous faites une différence dans le quotidien de notre syndicat et votre point de vue compte énormément afin d'améliorer les conditions de travail et le mieux-être de nos membres.

Et enfin, comme l'été est à nos portes, je vous souhaite de vous reposer et de passer le plus de temps possible avec celles et ceux qui vous sont chers.

Bon été!

Le président

Rémi Sabourin

Le 21 juin, célébrons la  
**Journée nationale des  
 peuples autochtones!**

#JNACanada

## Quels sont mes droits?

**Je suis un enseignant suppléant. Suis-je admissible à l'assurance-emploi pendant l'été?**

En tant que membre du personnel suppléant, vous pouvez recevoir des prestations régulières pour n'importe quelle partie d'une période de congé, mais cela dépend de votre situation. Si vous avez cumulé suffisamment d'heures d'emploi assurables au cours de la période de référence, vous pouvez avoir droit aux prestations régulières durant les périodes de congé scolaire.

Selon Service Canada, si l'emploi que vous occupiez durant votre période de référence compte à la fois comme de l'enseignement régulier et de l'enseignement occasionnel, vous pouvez avoir droit à des prestations régulières malgré le fait que vous avez enseigné à temps plein.

À noter que les enseignantes et les enseignants qui ont des affectations de 10 mois avec le même conseil scolaire, et qui y travaillent l'année scolaire entière, n'ont pas droit aux prestations régulières, à moins que leur affectation soit effectivement terminée.

Donc, si vous avez déjà une affectation à temps plein comme membre régulier pour l'année scolaire 2017-2018, vous n'avez pas droit aux prestations. Assurez-vous de demander votre relevé d'emploi à votre employeur, afin de faire votre demande de prestations d'assurance-emploi à Service Canada.

Pour plus de précision, visitez Service Canada au [www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-enseignants.html](http://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-enseignants.html) ou communiquez avec votre unité locale.

# L'importance de la mise en œuvre de la NPP 159

[www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/ppm159\\_fr.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/ppm159_fr.pdf)

## Pourquoi

Création d'une culture de collaboration professionnelle afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail.

## Comment

En rassemblant les leaders syndicaux et les conseils scolaires pour actualiser l'intention de la NPP 159. Faire vivre ce changement de culture dans tous les lieux de travail en province.

## Qui

Toutes les employées et tous les employés des conseils scolaires.

## Quand

En vigueur depuis juin 2016



## Le Groupe de travail francophone sur la collaboration professionnelle (GTFCP)



## Pourquoi

Mis sur pied en 2014 pour faire suite à la négociation centrale afin d'aborder la question des initiatives. Mandat poursuivi afin de mettre en œuvre la collaboration professionnelle de façon systémique.

## But

Voir à une définition et compréhension commune de la collaboration professionnelle dans chaque conseil scolaire.

## Comment

Sessions régionales hiver et printemps 2018

Où : Ottawa, Sudbury, Toronto

Qui : équipes-conseils des 12 conseils scolaires

Animation : AEFO et ADFO

# Bilan de nos progrès 2017-2018

	Progresse avec difficulté	Progresse bien	Progresse très bien
<b>Guide d'appui à la préparation des bulletins scolaires</b> Précise les attentes et fournit des modèles de commentaires pour harmoniser les pratiques			✓
<b>Collaboration professionnelle</b> Réunit les leaders syndicaux et les conseils scolaires pour aller vers une culture de collaboration professionnelle (voir page précédente)		✓	
<b>Conférence de la maternelle et du jardin d'enfants</b> Réunit plus de 80 équipes pédagogiques pour les appuyer dans la mise en œuvre du programme de la maternelle et du jardin d'enfants			✓
<b>Violence au travail</b> Formations offertes aux CMSST et aux déléguées syndicales et délégués syndicaux Production d'une affiche pour tous les lieux de travail pour démystifier les procédures Création du document <b>Violence au travail dans les conseils scolaires : un guide de la loi</b>			✓
<b>Pénurie de personnel</b> Travaille toujours avec nos partenaires afin que des solutions soient mises en place	✓		
<b>Négociations collectives</b> Négocie une nouvelle convention collective pour l'Unité 203 - Centre Psychosocial Entame les préparatifs pour la prochaine négociation centrale en 2019 avec un sondage pour les membres et des formations pour les leaders			✓
<b>Relations de travail</b> Résolution des différends sur l'évaluation diagnostique et la reconnaissance du jugement professionnel 212 griefs et différends en cours et 197 griefs et différends réglés			✓
<b>Gouvernance de l'AEFO</b> Première année du nouveau modèle de gouvernance où nous avons une personne élue par unité et un comité exécutif élu au conseil d'administration (CA)		✓	
<b>Comité directeur du renouvellement (EDU)</b> Ne procédera pas à la mise en œuvre d'un nouveau bulletin scolaire en septembre 2018 Aucune décision quant au décloisonnement de la 9 <sup>e</sup> année, car la question est plus complexe et nécessite un examen plus poussé Adoption de principes directeurs qui guideront la modernisation du curriculum, en temps et lieu		✓	
<b>Comité des initiatives ministérielles (EDU)</b> Travail ardu dont les résultats ne rencontrent pas ce qui était escompté lors de la création du comité pour faire suite au Protocole d'accord central 2014-2017	✓		
<b>Commentaire</b> L'AEFO défend toujours l'intérêt de ses membres et cherche, par ses actions, à améliorer leur mieux-être. Dès septembre 2018, l'AEFO tentera de créer, avec le nouveau gouvernement, des occasions de communication et de collaboration pour poursuivre ses objectifs.			

## MESSAGE TRÈS IMPORTANT

Si vous étiez enseignante ou enseignant en 2012-2013 ou 2013-2014 et que vous répondez aux critères d'admissibilité, vous pourriez recevoir une **somme forfaitaire** suite à une entente entre l'AEFO et la Couronne.

Si vous travaillez pour le même conseil scolaire, vous n'avez aucune mesure à prendre, votre demande est en cours de traitement. Par contre, si vous travaillez pour un autre conseil scolaire ou si vous avez quitté la profession enseignante, communiquez avec les ressources humaines du conseil scolaire qui vous employait entre 2012 et 2014, **avant le 25 juin 2018**, pour déterminer votre admissibilité.

## Vos questions juridiques

Cherchez-vous une réponse personnalisée sur un sujet juridique? Votre Programme d'aide aux membres et à leur famille (PAMF) vous offre une consultation sur des conseils juridiques, notamment :

- Droit familial
- Litiges civils
- Immobilier
- Testament
- Droit criminel

Pour en savoir plus, communiquez avec votre unité locale ou consultez l'onglet Programme d'aide aux membres et à leur famille (PAMF) sous l'onglet Services au [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca).

Ces services sont offerts gratuitement aux enseignantes et enseignants réguliers des unités 56, 57, 58, 59, 60A, 60B, 61, 62, 63, 64, 65, 66. Ligne téléphonique sans frais 24 h sur 24, 7 jours sur 7 : 1-888-886-3540.



## Les Instituts d'été – CFORP 2018... votre festival pédagogique!

**Plus de 125 formations tout à fait gratuites** seront offertes par des spécialistes de la pédagogie dans les trois régions de la province du **13 au 31 août 2018**, à distance ou sur place.

Il est à noter que, selon la politique de remboursement en vigueur, toutes les dépenses liées à la participation aux formations seront remboursées (hébergement, frais de transport, repas).

Trouvez la formation dont vous avez besoin et le format qui vous convient! Plus d'information sur les formats variés, les inscriptions et les calendriers, l'hébergement et le remboursement et le camp provincial autochtone : [www.cforp.ca/instituts-dete/](http://www.cforp.ca/instituts-dete/)



## Ce que vous devez savoir au sujet des voitures électriques

La majorité de ces véhicules se trouvent au Québec, mais la plus grande hausse des ventes est en Ontario. En 2010, la province lançait un programme d'encouragement qui offre des remises aux conducteurs admissibles de voitures électriques. Par ailleurs, elle continue d'adapter le programme dans le cadre du Plan d'action contre le changement climatique de l'Ontario.

Bien que par le passé on estimait que Tesla était le principal fabricant de voitures électriques au Canada, c'est la Chevrolet Volt qui a fait l'objet de la plupart des ventes en 2016. Alors que de plus en plus de véhicules électriques et hybrides font leur apparition sur le marché (9 nouveaux véhicules électriques rechargeables ont été lancés l'an dernier), ils présentent un plus grand attrait pour les consommateurs canadiens.

Lire l'article complet : [www.raeoassurance.com/nouvelle13](http://www.raeoassurance.com/nouvelle13)



## Heures d'été

Dès le 25 juin, le bureau provincial sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h. L'horaire régulier reprendra à compter du 4 septembre 2018. Bon été!



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens  
290, rue Dupuis, 4<sup>e</sup> étage,  
Ottawa (Ontario) K1L 1B5

☎ 613-244-2336 ou 1-800-267-4217  
☎ 613-563-7718 ou 1-888-609-7718

En Bref numéro 722 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578



[aefo@aefo.on.ca](mailto:aefo@aefo.on.ca)  
[aefo.on.ca](http://aefo.on.ca)